

**Ouverture de  
l' actionnariat  
Auchan en Chine**

## L'actionnariat dans le groupe Auchan

### Les chiffres clés

- ✓ Près de **110 000 salariés** sont actionnaires en France, Espagne, Portugal, Luxembourg, Pologne, Hongrie, Italie et aujourd'hui en Chine, ainsi que pour les supermarchés de France (Atac) et Espagne (Sabeco). L'actionnariat est en outre à l'étude en Russie
- ✓ A titre d'exemple, 97 % des salariés d'Auchan France sont actionnaires (soit 54 003 actionnaires) et l'ensemble de leurs patrimoines cumulés s'élève à **1,4 milliard d'euros**, dont la moitié est disponible
- ✓ Le patrimoine moyen des actionnaires salariés en France est de **22 846 €**
- ✓ A titre d'exemple, **29 % des salariés d'Auchan France ont plus d'un an de salaire en patrimoine**, soit 14666 actionnaires

Au total, les collaborateurs du groupe possèdent **près de 13% du capital**, le reste étant détenu par l'Association Familiale Mulliez.

### Un actionnariat ancré dans les valeurs historiques d'Auchan

Créé en 1961 par Gérard Mulliez, le Groupe Auchan est le dixième groupe de distribution dans le monde avec un chiffre d'affaires HT consolidé de 35 milliards d'euros en 2006. Il est présent dans 12 pays et sur 4 métiers : hypermarchés (395 magasins au 31/05/2007), supermarchés (721 magasins) immobilier et Banque Accord.

Il compte 175 000 collaborateurs dans le monde qui jouent un rôle essentiel dans la réussite de l'entreprise.

Pour cela, le groupe pratique depuis sa création une politique de **partage du savoir** (par la formation et l'information des collaborateurs), du **pouvoir** (par la responsabilisation des salariés, le droit à l'initiative personnelle, la promotion interne) et de **l'avoir** :

- par un partage des résultats trimestriels du magasin, l'intéressement
- par un partage des bénéfices annuels de l'entreprise, la participation
- par le partage des plus-values grâce à l'actionnariat salarié

C'est en 1977 que Gérard Mulliez décide d'ouvrir le capital du groupe aux salariés. Le **Fonds Commun de Placement (FCP) Valauchan** est créé le 2 décembre de cette année-là. A l'époque, Auchan comptait 6500 collaborateurs et une vingtaine de magasins en France. L'« action » valait moins de 2 euros, pour 303 euros aujourd'hui.

En France, le FCP est alimenté par :

- **la participation** aux bénéfices globaux de l'entreprise. Introduite dès 1968, elle est chez Auchan dérogatoire et supérieure au calcul légal (74 % de plus en 2006)
- **la prime d'intéressement** (ou « prime de progrès ») : les collaborateurs bénéficient depuis 1972 d'une prime trimestrielle collective en fonction de la marge, du chiffre d'affaires et de la rentabilité des magasins. Elle est versée en net et a représenté 8,63 % du salaire en 2006.
- **les versements volontaires**, à l'initiative de chacun. En 2007, 55% des salariés d'Auchan France ont effectué des versements.
- **l'abondement** : en 2007, à l'occasion des 30 ans de Valauchan, tous les collaborateurs pouvaient en bénéficier (l'entreprise y a consacré 2,7 millions euros)
- **le versement du patrimoine détenu** dans une ancienne entreprise lorsqu'on vient d'intégrer Auchan.

En mai 2006, à la dernière souscription, les souscriptions (participation + versements volontaires) des salariés français ont atteint **134 millions d'euros dont 13,4 millions de versements volontaires**.

Globalement, Auchan France a versé en 2007 à ses collaborateurs l'équivalent de 58 % de son résultat net 2006, en intéressement et en participation.

## Un système avantageux pour les salariés

### Un fonctionnement simple

L'actionnariat a pour objectifs de permettre à chaque salarié de :

- devenir propriétaire d'une partie de son outil de travail,
- travailler comme s'il était à son compte,
- se constituer un patrimoine

Les salariés d'Auchan peuvent devenir actionnaires de façon extrêmement simple et peu coûteuse. Ils ne paient ni de droit de garde ni de frais de gestion. Ils ont la possibilité de vendre leurs actions tout au long de l'année en fonction de leur patrimoine disponible.

### Un intérêt financier

En France, Valauchan est, de loin, le plus gros fonds commun de placement investi en titres non cotés, issu du plan d'épargne d'entreprise (PEE). **Valauchan est composé à 80% d'actions Auchan et d'une caisse de rachat pour les 20% restants**, constitués d'obligations, actions diverses ou OPCVM court terme. Ce qui représente un patrimoine de 1,4 milliard d'euros et permet d'assurer la liquidité des fonds en cas de vente de leurs parts par les salariés.

Une fois par an, trois experts désignés par le tribunal de commerce de Roubaix valorisent l'entreprise en fonction de ses performances actuelles et futures. Ils dévoilent leur estimation en mai, lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance du fonds Valauchan s'assure au quotidien du respect de la charte de fonctionnement du FCP et du suivi de la gestion du patrimoine.

Depuis sa création, la valeur de la part a suivi la performance de l'entreprise et a progressé continuellement. **En 30 ans, la valeur de la part n'a jamais baissé.** Sa plus belle performance a été de 59% en 1986 et sa moins bonne de 4,82% en 2003.

En 2007, elle a progressé de **10,16%** et vaut aujourd'hui près de **303 euros** contre 213 euros en 2002 (soit une multiplication par 1,4 en 5 ans).

### **Une information régulière**

Informar les salariés est essentiel pour leur permettre de s'appropriar l'actionnariat.

Ainsi, chaque nouveau salarié reçoit **une formation à l'économie d'entreprise**, à son arrivée dans l'entreprise.

De plus, les salariés bénéficient d'une **information régulière** tout au long de l'année.

- Les salariés actionnaires élisent des **représentants de porteurs de parts**, dits RPP, sur chacun des 150 sites français (idem à l'étranger). Ces RPP sont chargés de l'animation. Ils sont élus tous les 2 ans par les collaborateurs de chaque site, et formés pour mener à bien leur mission
- **Les Assemblées Générales annuelles** viennent également compléter la communication sur l'actionnariat avec une information sur site.
- Par ailleurs, l'ensemble des salariés actionnaires sont régulièrement informés grâce au **journal Valauchan** (4 numéros en 2007).
- Les salariés sont aussi informés via le site Intranet de l'entreprise, ou encore par les « salons de l'actionnariat » organisés dans les magasins

### **Le renforcement de l'indépendance et la stabilité de l'entreprise**

L'actionnariat permet à Auchan de compter des collaborateurs **plus motivés, plus stables et confiants dans l'entreprise**

- Parce qu'ils sont propriétaires de l'entreprise se sentent directement concernés par ses performances. Chacun, à son niveau travaille à l'amélioration des résultats. Auchan France bénéficie ainsi d'un des plus forts chiffres d'affaire au m<sup>2</sup> (soit 13 000 euros/m<sup>2</sup>) de la profession.
- L'attachement à l'entreprise est renforcé. On peut le vérifier par le taux de turn-over d'Auchan, qui est aujourd'hui de 8 % - moins élevé que celui de ses concurrents (environ 10%).
- L'actionnariat est effectivement devenu un élément différenciant dans la politique de recrutement de l'entreprise. Auchan a embauché plus de 4700 employés et plus de 700 cadres l'an dernier.

Enfin, l'actionnariat salarié permet à Auchan de bénéficier **d'apports réguliers de capitaux** et ainsi de se développer **sans augmenter sa dépendance vis-à-vis des marchés financiers.**

## **La Chine, nouvelle étape du développement à l'International**

Depuis 1977, Auchan a progressivement étendu l'actionnariat à d'autres pays :

- en Espagne en 1996 – aujourd'hui 98 % des salariés sont actionnaires
- au Luxembourg en 1998 – 56 %
- au Portugal en 1999 – 99 %
- en Pologne en 2001 - 89 %
- en Hongrie en 2002 – 84 %
- en Italie en 2006 – 71 %

Et :

- en 1998 pour les supermarchés Atac – 82 %
- en 2000 pour les supermarchés Sabeco – 54 %

**Aujourd'hui, l'introduction de l'actionnariat en Chine marque une nouvelle étape dans le développement du projet humain du groupe Auchan.** Cette introduction arrive à un moment où l'activité du groupe en Chine présente des perspectives de développement stables.

En effet, Auchan Chine compte 16 hypermarchés et centres commerciaux en propre et présente des perspectives de développement importantes avec 7 hypermarchés en construction.

La mise en place de l'actionnariat est le dernier volet de la politique de partage des résultats :

- lancement de l'intéressement en 2003
- test sur l'actionnariat en 2006 (réservé aux 300 salariés les plus anciens, employés et cadres)
- généralisation de la participation et de l'actionnariat en 2007

**Pour lancer ce projet, Auchan devait faire face à des difficultés d'ordre juridique.**

Il n'existait pas en effet de cadre légal pour l'actionnariat salarié. De plus le droit chinois ne permet pas d'avoir plus de 50 actionnaires pour une entreprise et les Chinois ne peuvent pas être actionnaires de sociétés à l'étranger.

Par ailleurs, **il n'existait pas de système d'intéressement et de participation en Chine.** Il fallait donc le créer de toute pièce.

**Pour avancer, Auchan a pris contact depuis 3 ans avec les autorités chinoises,** plus précisément l'administration du ministère du commerce en charge des investissements étrangers de Shanghai et de Pékin, pour les sensibiliser à ses valeurs de partage et son intention de les mettre en pratique

Auchan a ainsi reçu un accueil positif de l'administration à Shanghai qui a délégué auprès de l'entreprise un coordinateur/ facilitateur pour faire le suivi et porter le projet auprès du gouvernement.

**Tous les salariés qui ont plus de 6 mois de présence au 31 décembre peuvent désormais devenir actionnaires de l'entreprise**, l'actionnariat portant sur un périmètre comprenant les hypermarchés et les centres commerciaux chinois.

**Afin d'accompagner ce lancement, Auchan Chine a effectué un gros effort de formation et d'information avec :**

- la formation de 5600 personnes avec 8h de formation en moyenne
- la création d'un journal interne dédié à l'actionnariat, Valauchan.
- Un site web accessible à tous les salariés où ils peuvent voir l'évolution de leur patrimoine.
- La nomination de 2 RPP dans chaque magasin (à l'avenir, ils seront élus)

Le lancement a été un succès : les salariés avaient la possibilité depuis le début de l'année de « cagnotter » leur intéressement et une partie de leur salaire dans l'objectif de devenir actionnaires. 95 % des salariés ont souhaité le faire. Au total le fonds est de 2 millions d'euros aujourd'hui.

## AUCHAN en CHINE

### Les chiffres clés

#### 16 hypermarchés Auchan et centres commerciaux gérés par Immochan

- implantés dans les régions de Shanghai, Pékin et Chengdu
- surface de vente moyenne : 9 300 m<sup>2</sup>
- 3 ouvertures en 2006
- 7 ouvertures programmées en 2007 et début 2008



- 8 000 collaborateurs au 31/12/06
  - 49 % d'hommes et 51 % de femmes
  - 81 % en CDI
  - 86,2 % de taux de formation
  - 7 directeurs de magasin chinois et 9 directeurs de magasin français

#### • 72 hypermarchés RT Mart

- implantés sur tout le territoire
- surface de vente moyenne : 8 400 m<sup>2</sup>
- 9 ouvertures en 2006
- une vingtaine d'ouvertures programmées en 2007

## Les dates clés

**1999** Premier centre commercial Auchan à **Shanghai**.

**2001** Partenariat, sous forme de participations minoritaires, avec Ruentex (enseigne RT Mart) : 67,2 % des hypermarchés Auchan et 32,8 % des hypermarchés RT Mart détenus indirectement par le groupe Auchan (à fin 2006).

**2003** Premiers hypermarchés Auchan à **Chengdu** (province du Sichuan) et à **Pékin**.

**2007** Banque Accord, premier acteur européen à émettre une carte bancaire en Chine.

